

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2015 à 20 h

Présents : Eric VANONI, Caroline MIZZI, Christiane PUECH, Roger ORAND, Philippe DELHOMME, Florent MARCEL, Martine GRECO, Gregory BONNIOT, Jean-Philippe GENIN, Jacques MALOD, Colette MOREAU, Faiçal ZERGLAIN.

Excusés : Bernard RAVET donne pouvoir à Eric VANONI, Jean Paul COLLETTE donne pouvoir à Jacques MALOD, Sylvette MARTIN donne pouvoir à Colette MOREAU.

Invité : Monsieur Olivier TOURRENG, Vice Président de la C.C.D

Secrétaire de séance : Faiçal ZERGLAIN.

### 1. Fonds de Péréquation Inter communal et communal (FPIC)

Monsieur Olivier TOURRENG est venu présenter l'affectation du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes les plus riches pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La Loi de Finances pour 2015 a modifié les modalités de répartition. Il est proposé d'opter pour la répartition libre et d'orienter la totalité de la somme à l'intercommunalité.

Le CM, à l'unanimité, décide de retenir le régime de la répartition dérogatoire dit « libre » en fixant ainsi les modalités internes du prélèvement : un reversement de la totalité du fonds au profit de la CCD pour un montant de 325 995,00 €.

### 2. Transaction avec le Département concernant le talus du champ de Foire

Suite à une demande formulée par la municipalité, le Centre Technique Départemental de Die indique qu'il est favorable au transfert dans la voirie de la Commune du talus situé entre la route départementale n° 539 et la Place du Champ de Foire.

Le CM, à l'unanimité, demande au Conseil Départemental le déclassement de ce talus et son classement dans la voirie de la commune.

### 3. Programmation des travaux

Les prochains travaux ont été programmés dans l'ordre suivant :

- Porte Neuve
- Place de l'école
- Ruisseau de Lagier
- Rue des Rostangs.

Pour ces travaux, les devis et délibérations doivent être présentés avant le 15 septembre pour les demandes de subventions.

### 4. Réservoir : Nouveau Sondage

Une étude géotechnique a été faite pour la construction d'un réservoir (2<sup>ème</sup> emplacement).

2 études ont été réalisées pour limiter la hauteur des terrassements.

Un sondage supplémentaire à plus de 5 M devra être fait pour affiner le projet.

Problème avec la conduite amenant l'eau au réservoir qui date de 1908. Il est décidé, dans un premier temps de refaire cette conduite.

### 5. Motion contre la fermeture de la perception

Monsieur Le Maire a reçu Monsieur DELPLAND directeur des finances publiques en présence de Maïté LAFARGUE.

Monsieur DELPLAND a décidé que la perception serait ouverte jusqu'en septembre 2016.

Toutes les communes qui dépendent de la perception de Chatillon en Diois ont voté contre la fermeture de celle-ci.

Monsieur DELPLAND propose de venir expliquer aux habitants les raisons de la fermeture en septembre ou octobre 2015.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de voter également contre la fermeture de la perception.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

## 6. Questions Diverses :

### La Maison médicale

Monsieur le Maire et Roger ORAND ont reçu Monsieur Gilles ANGELVIN.

Dans un 1<sup>er</sup> temps il faut s'assurer que les médecins qui sont sur place soient d'accord pour rester et avoir au moins 2 médecins référents.

### La Poste

Information donnée par Jacques Malod : La Poste a proposé de transformer 982 de ses 9 400 bureaux de poste répartis sur le territoire en maisons de services publics. Les maisons de services au public ont vocation, afin de mutualiser les coûts, à regrouper sous le même toit des opérateurs nationaux et locaux, tels qu'EDF, GDF-Suez, la SNCF, Pôle emploi, la Caisse nationale d'assurance-maladie, les allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, etc. Ces opérateurs peuvent être présents ou joignables par des ordinateurs connectés à des conseillers.

Jacques va se renseigner auprès du directeur de La Poste à Die, mais il semble que Châtillon qui remplit beaucoup des critères n'ait pas assez de services à regrouper. Dossier à suivre !

### Création de l'association « Art star »

La municipalité a reçu un courrier d'Eric JOANIN concernant la création de cette association.

Le but de cette association est de :

- Pérenniser les marchés durant les 4 saisons.
- Créer des événements culturels
- Recensement des personnalités qui ont vécu à Chatillon en Diois
- Travailler en partenariat avec les associations du village.

L'association souhaite organiser un opéra place du Reviron le samedi 12 septembre, le conseil municipal ne s'oppose pas à cette manifestation.

Bernard RAVET sera le représentant de la Commune auprès de cette association.

### Gratuité de la piscine pour les employés communaux et de leurs enfants

Le conseil municipal propose de réétudier la demande de gratuité pour les employés communaux la saison prochaine.

Le CM accorde la gratuité pour les enfants, de 4 à 16 ans inclus, des employés communaux.

Enfin l'association des MAIRES de France propose à la municipalité de faire un don pour le NEPAL. Cette demande est refusée par le conseil municipal.

La séance est levée à 23H.